

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (Incendie)
 Bureaux : 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. OLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

**Protégez vos Glaces
 contre les Accidents**
 PAR UNE POLICE DANS LA
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.
 Bailisee New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,
 AGENTS DEMANDÉS

SUN LIFE OF CANADA
 AU 31 DECEMBRE 1908
 Actif \$29,238,625.51
 Surplus sur tout le Passif et le Capital, Hm 3½ et 3 p.c. Standard 2,506,303.96
 Surplus d'après l'Étalon du Gouv. 4,118,491.91
 Revenu en 1908 6,949,601.98
 Assurances en vigueur 119,517,740.89
 Ecrivez au bureau-chef à Montréal pour avoir la petite brochure intitulée "Prosperous and Progressive."
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES A VENDRE

**LA COMPAGNIE
 'EQUITABLE'**
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
 Une des plus Fortes Compagnies locales ayant plus d'argent disponible en mains pour le total d'assurance qu'elle porte, c'est-à-dire que son surplus de réserve est le plus élevé.
BUREAU
 160, rue ST-JACQUES - MONTREAL
 S. T. WILLET, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

LA CANADA LIFE A PAYÉ
 en 1905, aux détenteurs de polices ou à leurs représentants : : : : :
\$3,272,000
 contre des paiements similaires de
\$4,954,000
 faits par les vingt-et-une autres compagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1868)
**The Phenix Insurance Company
 OF BROOKLYN**
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33
 Robert Hampson & Son, Agents,
 5 ST. JOHN STREET

Assurances

LA CLAUSE DE COASSURANCE
 (Suite).

Les formules affectent des styles divers

Une comparaison minutieuse de ces trois genres de rédaction révèle que bien qu'apparemment, ils soient les mêmes, il y a néanmoins quelques différences entre eux.

Dans les formules style ancien employées dans le Michigan, etc., le porteur de police est, disons, "requis" de maintenir au moins un certain pourcentage nommé de l'assurance sur la propriété. On lui dit alors, ce qui, en cas de perte par le feu, peut lui arriver s'il n'est pas conformé exactement à cette "requête".

Dans les formules vieux style du New Jersey, etc., le porteur de police n'est pas "requis" d'avoir un certain pourcentage d'assurance, mais il est informé de ce qui (en cas de perte par le feu) peut lui arriver si à l'époque de l'incendie, le montant total de l'assurance sur la propriété couverte par la police est inférieur au pourcentage nommé.

Les styles nouveaux sont plus larges

Dans les formules nouveau style en usage sur la côte du Pacifique, dans l'Etat de New-York, etc., il y a encore moins de "si et de mais". Le porteur de police n'est pas "requis" d'avoir un certain pourcentage d'assurance. La clause nouveau style ne contient même pas les mots: "Si à l'époque de l'incendie, le montant total de l'assurance sur la propriété est moindre que—pour cent"; en un mot, la clause style plus nouveau met de côté, pour ainsi dire, tous les "si" et laisse chaque police d'assurance contre l'incendie contenant cette clause s'appliquer sur son propre contrat.

Tout naturellement, certains de nos lecteurs peuvent demander: quelle est la différence essentielle, s'il y en a une, dans les effets de ces différentes rédactions?

Pour nous permettre de répondre complètement à cette question, il faudrait que nous entrions dans de nombreux détails techniques légaux; aussi pour rendre la chose aussi facile que possible pour nos lecteurs, dans les circonstances, nous n'indiquerons seulement que quelques points:

Argument intéressant

Nos lecteurs se rappellent le cas maintenant célèbre de & Co., 594 et

LA "FONCIERE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
 CONTRE L'INCENDIE
 Capital Autorisé \$1,000,000
 Bureau principal,
 No 10, BOULEVARD ST-LAURENT
TARIF INDEPENDANT
 J. H. L. MARCIL, Directeur Gérant.

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.

**WESTERN
 ASSURANCE CO.**
 INCORPORÉE EN 1851
 ACTIF, au-delà de - - \$1,130,334.82
 Bureau Principal: TORONTO, Ont.
 Hon. Geo. A. Cox, Président.
 W. R. BROCK, Vice-Président.
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
 Succursale de Montréal:
 159 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
 L'actif en espèces dépasse \$56,000,000
 Les Placements Canadiens dépassent 3,750,000
 Les Réclamations payées dépassent 230,000,00
 SUCCURSALE CANADIENNE;
 Bureau Principal, Edifice de la Compagnie, Montreal.
 Directeurs Canadiens:
 E. S. CLOUSTON, Ecr. Président
 GEO. E. DRUMMOND, Ecr., F. W. THOMPSON, Ecr., JAMES CRATHERN, Ecr.
 SIR ALEXANDRE LACOSTE.
 J. GARDNER THOMPSON, Gérant Résident.
 WM. JACKSON, Député Gérant.
 J. W. BINNIE, Aest. Député Gérant.

La Cie d'Assurance sur la Vie
"METROPOLITAN"
 Incorporée par l'état de New-York.
 ACTIF : \$198,329,468.23
 Le nombre des Polices 9,629,000 en vigueur, est plus élevé que celui de toute autre compagnie sur le continent d'Amérique.
 En 1907 la "Metropolitan" a fait, en Canada, des opérations d'assurance, au chiffre de \$16,229,000 répartis en 93,114 polices d'assurance.
 Les Contrats d'assurance de la Compagnie sont rédigés et écrits en langue française et en langue anglaise.
 La Compagnie a, dans la province de Québec, un service d'au moins 500 agents canadiens, experts à expliquer les avantages de l'ASSURANCE SUR LA VIE.
 De plus son dépôt réel au Gouvernement du Canada, pour protéger les Assurés, est de plus de \$4,500,000.